

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 50

Artikel: Pour se délasser
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*
Non, dans la bouche d'une femme sensible, équivaut à oui; la manière de prononcer fait tout.

*
Si la mode mourait sans renaître, que deviendrait la coquetterie.

*
Il y a des femmes qui parlent de l'amour par expérience, d'autres par oui-dire : celles-ci ne sont pas les moins instruites.

Les ours de Montricher

Nous avons trouvé dans de vieux papiers la note suivante :

« Lundi 31 octobre 1842, on a tué, à la lisière du bois au-dessus de Montricher, un ourson gris qui pesait 105 livres. On en a vu dès lors un gros dans la forêt; il est parti du côté de la montagne, et on lui donnera la chasse. Il y a une quinzaine de jours (25 octobre 1842) qu'un jeune homme rentrait au village de Montricher; à 9 heures du soir, il entendit trembler un poirier et s'approcha pour voir qui était le voleur. Un ours, car c'était lui qui était sur l'arbre, sauta à terre et s'enfuit. Le jeune homme se sauva aussi, et, arrivé chez lui, il était encore tellement effrayé, qu'il ne put pas d'abord expliquer ce qui lui était arrivé. »

Au Tribunal. — Le président à l'accusé :
— Vous avez déjà été condamné à deux mois de prison pour vol à l'étalage.

— Ah ! mon juge, ça c'est la faute à la *Cuisinière bourgeoise*.

— Expliquez-vous.
— J'vas vous narrer, mon juge. Je voulais faire un civet. Or la *Cuisinière bourgeoise* dit : « Pour faire un civet, prenez un lièvre. » J'ai pris un lièvre, et je n'ai pas fait de civet du tout : j'ai fait deux mois de prison. C'est à vous dégoûter de la cuisine, parole d'honneur.

Excès de scrupule. — Un propriétaire de villa avait engagé un ouvrier jardinier. Il lui indique sa tâche et s'en va.

L'après-midi, le maître veut s'assurer que ses ordres ont été bien exécutés. Il se rend donc au jardin et, comme il faisait un chaleur torride, il prend avec lui une bouteille de vin, afin d'en offrir un verre à son ouvrier.

Il trouve celui-ci, les yeux mi-clos, et mollement installé sous un arbre. Sa colère éclate :

— Ah ! c'est ainsi que tu travailles, grand paresseux, vil trompeur ! Tu n'es pas digne que le soleil t'éclaire !

— Eh bien, monsieur, y faut pas tant crier; c'est justement pour ça que je me suis mis à l'ombre.

Y.

HONNEUR AUX VÉTÉRANS !

Ah ! oui, qu'il les faut conserver nos vieux et beaux arbres ! Il n'y en a déjà pas tant que cela. Mais combien les connaissent, ces superbes vétérans de nos forêts et de nos parcs ? Combien les pourraient seulement citer ?

Aussi, faut-il applaudir de tout cœur à l'heureuse idée de la Société vaudoise des forestiers, qui, depuis quatre années, s'occupe de réunir les matériaux nécessaires à la publication d'un ouvrage de vulgarisation esthétique et forestière, sur la conservation des arbres remarquables par leurs dimensions, destiné à attirer l'attention du public sur les beautés naturelles de notre pays, qui ne sont pas encore appréciées à leur juste valeur.

Une commission, composée de M. E. Muret, inspecteur forestier cantonal; A. Pillichody, inspecteur forestier fédéral, et H. Badoux, inspecteur forestier d'arrondissement, a mis en œuvre ces matériaux. D'un long travail de com-

pilation et d'élimination est sorti un élégant petit volume de 160 pages, dû à la plume de M. Badoux et illustré de 30 planches hors texte, d'une remarquable venue, où sont ingénieusement catalogués les plus beaux de nos arbres indigènes.

Cette publication illustrée contribuera à éclairer l'opinion publique sur les beautés naturelles de notre pays.

L'ouvrage contient une trentaine d'illustrations autotypiques, représentant les plus beaux échantillons de nos arbres indigènes mentionnés dans ce catalogue.

Le canton de Vaud possède encore des échantillons remarquables de la flore lineuse. Citons le tilleul de Marchissy, le plus gros de la Suisse; le sapin ou « gogant » de la Borsattaz, à Saint-Cergue, le deuxième comme grandeur connu à ce jour en Europe; le châtaignier des Crêtes, le merveilleux noyer du Platte, à Corseaux.

On trouvera aussi dans cet ouvrage la reproduction d'un des deux plus gros épicéas vaudois, qui ne sont dépassés, en volume, par aucun de ceux décrits à ce jour dans les pays qui nous entourent.

La Société vaudoise des forestiers a voulu enrayer la destruction de ces vétérans. Le public patriote voudra sûrement la seconder dans cette entreprise et, au moment des étrennes, noter le titre de cette actualité, qui a nom : *Les beaux arbres du canton de Vaud*.*

La portière. — Un tout vieux tailleur, qui avait contracté une coupable habitude, celle de prélever à son profit un beau morceau du drap que lui apportaient ses clients pour leur confectionner des habits, tomba subitement très malade. Un moment, il se crut perdu.

A l'idée de comparaître devant le juge suprême, il fut tenaillé de remords. Dans son délire, il lui semblait voir tous les coupons de drap qu'il avait dérobés cousus les uns aux autres et formant une grande portière qui lui fermait la porte du paradis.

Cette vision l'impressionna si fort, qu'il jura, s'il se rétablissait, de ne plus jamais donner de coupables coups de ciseaux dans le drap de ses clients.

Il guérit. Hélas, en le quittant, la maladie emporta avec elle les bonnes résolutions du vieux tailleur.

Un jour, qu'il coupait pour lui un morceau du drap que venait de lui apporter un client, sa femme, plus scrupuleuse, lui rappela son serment : « Souviens-toi de la portière ! »

— Oui..., oui..., c'est vrai, répliqua-t-il; mais dans les morceaux de drap de la portière il n'y en avait pas de la couleur de celui-ci.

Y.

QUELQUES ÉPISODES

DE LA RÉFORMATION, A GENÈVE

(Fin.)

Pour que nos lecteurs puissent se rendre compte de ce qu'étoit Genève à l'époque où se sont passés les faits ci-dessus, voici également d'après la chronique, une petite description de la ville en 1530, avant que l'on démolit les faubourgs pour faire les fortifications :

« Il y avoit alors entre St-Gervais et le Bourg-de-Four, qui sont présentement incorporés à la ville. Ces quatre faubourgs : celui de Rive, depuis la porte de ce nom jusqu'aux Eaux-Vives; celui de Plein-Palais jusqu'au pont d'Arve et celui qui allait depuis la Corratierie jusqu'à l'Hôpital des Pestiférés. Ces quatre faubourgs, qui avaint presque autant de maisons ensemble que la ville, furent presque tout à fait razés

pour l'arrondir et la resserrer et au lieu de six portes qu'elle avoit, elles furent réduites à deux. Les Boulevards furent bâtis des matériaux des Faubourgs. La ville avec ses dehors avoit sept paroisses. La première étoit celle de l'Eglise Cathédrale de St-Pierre, sous le titre de Sainte Croix; la deuxième, Notre Dame la Neuve, à quelques pas de St-Pierre, qui est aujourd'hui le Temple allemand; la troisième, la Magdeleine; la quatrième, St-Germain; la cinquième, St-Gervais; la sixième, St-Légier et la septième St-Victor, où étoit l'Eglise du même nom. Ces deux dernières furent razées. Il y avoit trois monastères dans la Ville et deux aux Faubourgs. Ceux de la ville étoient les Cordeliers, au couvent de Rive; les Cordelières ou Religieuses de Sainte-Claire, où est maintenant l'Hôpital; les Jacobins, en la rue de la Corratierie, ou couvent appelé Palais à cause de sa grandeur, où les Ducs de Savoie ont souvent logé et où étoit l'Horloge du pont du Rhosne, qui fut consumé lors de l'Incendie. Dehors, il y avoit le monastère de St-Victor de l'ordre de Clugny avec un Prieur et neuf moines qui vivaient de leurs Rendtes. On tient qu'anciennement, c'étoit un Temple dédié à Mars, Jupiter et Mercure et qu'en lieu place on l'avait consacré à St-Victor, St-Vincent et St-Ours, quoiqu'il ne portât que le nom du premier. L'autre étoit des Augustins près du pont d'Arve appelé Notre Dame de Grâce, parce que le Bâtard René y avoit fait peindre une Notre Dame belle et de bonne grâce qu'il mit dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir; c'est là l'étymologie qu'on lui donnoit vulgairement; mais il est bien plus apparent qu'on lui donnoit ce nom à cause des grâces qu'elle accordoit, car on publioit qu'elle faisoit de grands miracles et particulièrement de ressusciter des enfants qu'on apportoit de toutes parts pour leur faire recevoir batême. Il y avoit aussi une grande Abbatte de riches moines à St-Jean-les-Grottes, vis-à-vis de la Bâtie, plusieurs autres chapelles comme hors de Rive, une de St-Jean de Jérusalem appelée le Temple où on enterroit les Enfants qui étoient venus morts au monde, la chapelle Ste-Marguerite, celle de St-Laurent et Notre Dame du Pont où est présentement la Monnoye. Il y avoit outre cela sept hôpitaux qui ont été réduits à deux l'Hôpital Général et celui des pestiférés en Plein-Palais. » C. T.

Philosophie. — Deux amis se rencontrent, dont l'un a l'air tout triste.

— Qu'as-tu ? lui demande le premier.

— J'ai des dettes, mon cher, et je ne puis les payer.

— Tu es bon ! mais laisse donc cette inquiétude à tes créanciers !

POUR SE DÉLASSER

Au Théâtre, demain dimanche, nous aurons, en matinée, à 2 heures, *Sous l'épaulette*, le beau drame militaire en 5 actes, qui eut un si vif succès. Le soir, à 8 heures, dernière, irrévocablement, de la *Robe rouge*, la belle pièce de Brieux.

Le Kursaal a donné hier, devant une salle comble et enthousiaste, la première de la *Veuve joyeuse*, cette opérette dont le succès fut immense dans les cinq parties du monde et qu'à Buenos-Ayres on jouait dans cinq théâtres à la fois et dans cinq langues différentes. Montée avec un grand luxe de décors, de costumes et de figuration, fort bien interprétée, la *Veuve joyeuse* va fournir une longue carrière. — Dimanche, matinée à 2 ¼ heures.

Au Lumen, on se presse à l'exposition d'aéroplanes, qui ne sera ouverte que durant quelques jours et où l'on remarque entre autres certains modèles fort ingénieux, exécutés par de tout jeunes gens. C'est à voir.

Au Lux, on s'efforce de répondre, par des programmes sensationnels et d'actualité, aux desirs des spectateurs, qui sont chaque soir plus nombreux.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.

* Editeurs : MM. Säuberlin et Pfeiffer, à Vevey. Le prix de l'ouvrage, qui étoit de 2 fr. 50 en souscription, ne dépassera pas 5 francs.